

calomnies, dont quelques écrivains trop irrités de l'humiliation de François I, ont, par une vengeance aussi inique que mal-entendue, essayé de noircir le nom de Charles. A l'éloge qu'il en fait, éloge appuyé sur des faits publics, éclatans, objets de l'admiration de trois siècles, il ajoute celui d'un historien françois, bien propre à confirmer ce que Raynal, Voltaire & d'autres écrivains de la même nation, ont écrit du vainqueur de Pavie. " On peut dire à l'égard
 „ de ce Prince, dit le président de Thou,
 „ que la vertu sembla disputer avec la for-
 „ tune, pour l'élever à l'envi l'une de l'au-
 „ tre au plus haut point de la félicité dont
 „ il étoit digne, & je ne crois pas que no-
 „ tre siècle, ni les tems les plus reculés,
 „ puissent nous donner un modele d'un
 „ Prince orné de plus de vertus & plus digne
 „ d'être proposé aux Souverains qui veulent
 „ gouverner avec des principes de justice &
 „ de vertus. „ (a)

On voit par ce passage que si M^r. Garnier dans sa nouvelle *Histoire de France* (b), l'abbé Berault dans son *Histoire de l'Eglise* (c), Linguet dans la continuation de l'*Histoire*

(a) *Anno 1558. L. 21. Col. 1. Litt. B.* édit. de Francfort *in fol.* sans date, défigurée par des notes & des additions marginales dictées par l'esprit de secte & souvent en contradiction avec le texte.

(b) 15 Août 1778, p. 566.

(c) 1 Septembre 1784, p. 29.